



Extrait du Elus communistes et apparentés de Vénissieux

<http://gec.venissieux.org/Metropole-europeenne>

Conseil municipal du 17 décembre 2012

Métropole européenne

- Conseil Municipal - Mandat 2008-2014 -

Date de mise en ligne : mercredi 19 décembre 2012

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Les présidents Mercier et Collomb nous imposent leur nouvelle métropole européenne. Exigeons une véritable mise en débat public.

Le 4 décembre dernier, les présidents Collomb et Mercier ont mis devant le fait accompli les élus du peuple, les conseillers généraux, les maires, les conseillers municipaux et ceux délégués à la communauté urbaine de Lyon, sans aucune information, ni débats, ni concertation pour imposer le charcutage du département du Rhône et la prise de pouvoir d'une nouvelle entité politique, la métropole européenne, en lieu et place de l'établissement public de coopération intercommunale de l'Agglomération Lyonnaise.

Il ne s'agit rien moins que d'un coup de force, que d'un déni de démocratie, alors même que l'acte III de la loi sur la décentralisation n'est pas même encore arbitré par le gouvernement et encore moins débattu puis légiféré par les assemblées parlementaires.

Le fait politique est grave, inquiétant et terrible tant dans la forme que dans le fonds.

Dans la forme, parce qu'il s'arroge des pouvoirs législatifs comme peut le faire un coup d'Etat, parce que il dénie aux élus du peuple toute décision concernant les citoyens rhodaniens et du Grand Lyon, parce qu'il organise l'oligarchie technocratique à travers une gouvernance de mise en concurrence, de compétitivité, de compétition

Dans le fonds, parce qu'il remet en cause les fondements de notre nation, de notre république, de notre devise nationale, hérités de deux siècles de combats, de révolutions, de progrès démocratiques, de luttes pour la liberté et pour les libertés.

La Commune, base démocratique exceptionnelle de la Nation, exercice citoyen au plus proche de chacun, est vidée de son sens premier, dépouillée de ses compétences générales, privée de son autonomie budgétaire, vassalisée à une entité politique nouvelle.

Les objectifs affichés de mise en concurrence européenne des grandes villes marchandes, le retour, comme principe majeur de gouvernance, à la compétition des grandes urbanités à l'exemple des villes marchandes du XVème siècle, hanséatiques au Nord, lombardes au Sud, signent la fin de la solidarité nationale, de la fraternité inscrite au fronton de nos mairies et l'asservissement de l'exercice de la citoyenneté responsable et démocratique au profit du capital habilement caché derrière une oligarchie politique et technocratique.

Alors que le candidat Hollande s'affichait dans l'abrogation de la Réforme des collectivités territoriales, le Président Hollande conforte l'acte III de la décentralisation, et institue de facto la disparition à terme plus ou moins lointain de l'Etat-Nation qui a construit la France révolutionnaire, chef de file des états démocratiques, garant des libertés individuels, de l'égalité de tous, de la fraternité républicaine et de la solidarité nationale, nation tutélaire attentive à chacun de ses citoyens. Cette disparition se fera au profit des grands intérêts économiques et de l'argent qui d'ores et déjà cogouvernent, coélaborent les stratégies de gouvernance de compétition avec des élus de plus en plus professionnels et des techniciens ou gestionnaires se technocratisant chaque jour un peu plus, jusqu'à se coopter dans une forme oligarchique de plus en plus avérée.

Avec la métropolisation et le retrait programmé de l'Etat, nous entrons, et les choix unilatéraux de MM Collomb et Mercier l'attestent, nous entrons dans l'ère des villes-capital, soi-disant compétitives mais surtout profitables, caractérisées comme le décrit le politologue Gilles Pinson, par l'opacité politique, la construction d'une pensée unique métropolitaine et la marginalisation des groupes sociaux les plus modestes.

Les élus communistes et apparentés de Vénissieux appellent tous les élus et les citoyens, à exiger une véritable

mise en débat public, avec l'ensemble de la population et des forces vives associatives et politiques dans les chefs-lieux de canton et dans les villes de l'agglomération et à la tenue d'un référendum auprès des Rhodaniens et des Grands Lyonnais dans un délai compatible avec les discussions parlementaires de la proposition de loi sur l'acte III de la décentralisation.